

25 janvier 1977, New York

Allocution devant l'Economic Club de New York

Il y a deux mois, jour pour jour, un nouveau gouvernement était assermenté à Québec. Issu d'un jeune parti politique en ascension depuis trois élections, ce gouvernement a comme objectif fondamental l'accession de la collectivité québécoise à la souveraineté politique. Un tel événement, prévisible chez nous depuis plusieurs années, devait tout naturellement éveiller, hors de nos frontières, un intérêt et une curiosité non dépourvus, chez certains, d'inquiétude et de méfiance.

Car qu'est-il ce Québec, si proche par la géographie et si loin parfois par la connaissance qu'on en a?

Le Québec est né en même temps que les premières colonies américaines. Son histoire est intimement liée à l'histoire de ces treize communautés qui, après cent cinquante ans de régime colonial, se sont unies pour former les États-Unis d'Amérique.

Nos ancêtres, véritables découvreurs et commerçants, ont, les premiers, exploré l'Amérique du Nord jusqu'aux Rocheuses et la Louisiane. Détroit, la Nouvelle-Orléans et Milwaukee ont été fondés par des Québécois. Vers 1830, le Missouri vivait encore à la française. Un fils de Montréalais, John-Charles Frémont, a commandé les troupes qui, en 1846, ont conquis la Californie, dont il est devenu gouverneur. Plus tard, plusieurs milliers de Québécois, à cause de conditions économiques difficiles au nord, se sont établis dans votre grand pays, principalement en Nouvelle-Angleterre. Faut-il souligner que depuis toujours, avec vous, nous partageons le goût des nouvelles frontières, la soif des grands espaces, le besoin de surmonter des obstacles, de relever des défis parfois surhumains, de créer de nouveaux modes de vie.

Or, en fait, le Québec aurait très bien pu, l'an dernier, participer avec vous, en tant qu'État fondateur, à la célébration du bicentenaire américain s'il avait choisi, comme il avait été invité à le faire, de se joindre à l'union américaine. Peut-être cet anniversaire a-t-il même suscité de la nostalgie dans le cœur des Québécois. Car, comme vous, nous avons le sentiment de former une nation. Nous en avons toutes les caractéristiques: territoire bien défini, histoire, langue et culture communes, vouloir-vivre collectif, identité nationale.

Et voilà que, deux cents ans presque exactement après son voisin du sud, le Québec a, lui aussi, décidé d'amorcer le processus de son accession à l'indépendance.

À ce propos, je dois vous confier à quel point j'ai été frappé par la similitude que j'ai retrouvée entre le climat psychologique que l'on sent aujourd'hui au Québec et celui qu'ont décrit les nombreuses publications qui ont rappelé l'état d'esprit qui régnait ici, il y a deux siècles. À cette époque, un grand nombre parmi les habitants des treize colonies était loin d'être convaincu du bien-fondé du projet d'indépendance. Les délégués au Congrès de Philadelphie, en 1775, hésitaient à rompre avec la Grande-Bretagne. D'aucuns prophétisaient la catastrophe économique, le tarissement des investissements, l'effondrement de la monnaie. Pourtant, cette indépendance était si naturelle, si évidemment inscrite dans la géographie, l'histoire et la dynamique des peuples qu'elle se fit.

Et elle s'est exprimée dans des termes si simples et si profonds à la fois que ce n'est pas sans émotion qu'un Québécois peut les lire:

« When in the Course of human events, it becomes necessary for one people to dissolve the political bands which have connected them with another, and to assume among the powers of the earth, the separate and equal station to which the Laws of Nature and of Nature's God entitle them, a decent respect to the opinions of man impel them to separation ».

Cette première phrase de la Déclaration d'indépendance, j'en aurais volontiers fait la première phrase de mon discours, tant elle exprime bien les sentiments que je ressens quand, comme aujourd'hui, je viens expliquer le Québec dans la capitale du monde. Quelque quinze années avant l'indépendance américaine, le Québec jusque-là colonie française, a été conquis par les armes britanniques. Cette conquête priva notre société d'une grande partie de son élite, repartie vers la France, et remit la gouverne de notre vie politique et économique en des mains étrangères. Du coup, la collectivité québécoise devint une plante fragile, dans un environnement inhospitalier. Il fallait donc tout mettre en œuvre pour la protéger et assurer sa survie: ce fut une époque de repliement sur soi. Il aura fallu les efforts d'une douzaine de générations pour nous mener au seuil de notre maturité. C'est ainsi que de tous les peuplements européens qui se sont implantés en Amérique au dix-septième siècle, l'espagnol, le portugais ou l'anglo-saxon, seul le français n'a pas encore atteint sa pleine autonomie politique.

Aujourd'hui, le Québec est une société développée. Sa population dépasse six millions d'habitants, dont près de 82 % sont d'ascendance, de culture et de langue françaises. Sa métropole, Montréal, est la deuxième ville française en importance dans le monde. Son produit national brut le place au vingt-troisième rang des nations du monde et son revenu national *per capita*, au onzième rang. Quant à son territoire, il constitue une assise solide tant par l'étendue que par l'importance des ressources.

L'indépendance du Québec est donc devenue aussi naturelle, aussi normale, je dirais presque aussi inévitable que ne l'était l'indépendance américaine il y a deux cents ans. Notre indépendance politique est déjà inscrite dans l'histoire et la sociologie, puisque notre jeunesse y est déjà massivement acquise. Il serait insensé de tout faire pour retarder l'aboutissement d'un processus aussi naturel qu'irréversible. Tous les efforts, au contraire, doivent tendre à l'aménagement rationnel des rapports futurs du Québec avec ses voisins. Pour moi, la question qui importe – celle qui doit préoccuper tous ceux qui portent intérêt au Québec et au Canada, ce n'est pas de savoir si le Québec deviendra ou non indépendant, ni même de savoir quand il deviendra indépendant, mais de connaître comment les Québécois assumeront la pleine maîtrise de leur vie politique.

À ce propos, je crois que le passé augure bien de l'avenir. D'une part, les Québécois sont déterminés à procéder aux changements qui s'imposent en recourant uniquement et strictement aux voies démocratiques. Dans ce sens, l'élection d'il y a deux mois se préparait depuis longtemps. Toute notre histoire est là pour démontrer que les Québécois n'aiment pas bousculer les choses, pas plus qu'ils n'aiment être bousculés. Nous sommes un peuple tenace, fidèle à lui-même, aimant la continuité. Nous avons appris à naître, à survivre et à progresser malgré les obstacles, parce que nous sommes constants, prudents et aussi

déterminés. Nous ne procédons pas par bonds, mais par transition. Nous pouvons être pour le changement, pas pour le désordre. Tous les extrémismes nous répugnent naturellement. D'ailleurs, depuis 1960, le Québec a connu une époque de changements accélérés qui ont complètement modifié ses structures sociales sans pour autant créer les désordres et les traumatismes qui ont affligé plusieurs autres pays. À tel point que l'on a qualifié cette période de « quiet revolution ». Or, depuis sept ou huit ans, le Québec est engagé dans un processus similaire sur le plan constitutionnel. Une fois de plus, cette évolution se fait essentiellement dans le calme, les quelques heurts des débuts ayant complètement cédé le pas au patient travail démocratique. De sorte qu'après la « quiet révolution », nous aurons bientôt la « quiet independence ».

Un des éléments clés de cette « quiet independence », c'est notre engagement clair et ferme de ne jamais bousculer les Québécois dans des changements constitutionnels fondamentaux qu'ils n'auraient pas clairement acceptés au préalable. Et comme base de cet engagement, nous avons donné à nos concitoyens l'assurance de tenir, sur la question de l'indépendance, un référendum qui permettra à tous les Québécois en âge de voter, sans distinction d'origine, de se prononcer sur l'avenir du Québec. Ce référendum se tiendra au cours de notre mandat actuel, qui est de cinq ans, et la date en sera annoncée suffisamment à l'avance pour qu'un véritable débat public puisse avoir lieu. Cette façon graduelle et démocratique de procéder fait que le Québec a toujours été et continue d'être une des sociétés les plus stables au monde, en plus d'être l'une des plus riches et des plus productives. En effet, dans nos sociétés d'aujourd'hui, la stabilité se définit bien davantage comme la capacité de s'adapter au changement que celle d'y résister. Car aucune de nos sociétés modernes n'est à l'abri du changement: si on y résiste, on ne fait que préparer pour l'avenir des changements plus violents et plus radicaux. Or, c'est précisément cette capacité qu'a toujours manifestée le Québec d'aménager dans la continuité les changements les plus fondamentaux qui constitue le gage le plus rassurant de sa stabilité économique et sociale. C'est dans ce même esprit que notre projet de souveraineté politique s'accompagne d'une proposition d'association économique avec le Canada. Car l'économie québécoise est fortement intégrée à celle du Canada. Jamais les Québécois n'ont voulu ou cru pouvoir vivre seuls, isolés, dans une sorte d'autarcie stérilisante. Autant que tout autre peuple, nous sommes conscients des exigences de l'interdépendance des nations et des entités économiques. C'est pourquoi nous proposons au reste du Canada un nouveau type d'association, qui permettra aux Anglophones et aux Francophones de vivre en harmonie, côte à côte, sans se nuire mutuellement. Nous sommes ouverts au dialogue et notre objectif est d'associer et de mettre en commun sur le plan économique, ce qui doit l'être pour l'avantage du Québec et du Canada.

Ce nouveau « partnership » pourra prendre la forme d'un marché commun, d'une union douanière, permettant la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, à la manière des pays de l'Europe occidentale. Si le désir est réciproque, nous sommes même prêts à aller au-delà, vers une union monétaire qui permettrait aux deux communautés de procéder au changement de statut constitutionnel avec le minimum d'incertitude pour les agents économiques.

Nous retrouvons le même esprit d'innovation et de continuité dans l'ensemble du programme du Parti québécois. Notre programme économique et social est le fruit de huit ans de mûre réflexion et de libre discussion entre nos milliers de membres représentatifs de

l'ensemble de la population. Mis en œuvre dans le cadre provincial, avant le référendum, ou dans celui d'un État souverain si les Québécois en décident ainsi, ce programme, même imparfait et incomplet, renferme des politiques modérées, sensées, qui s'inscrivent bien dans le sens du changement dans la continuité. Ce programme, d'ailleurs, a évolué dans le passé et continuera d'évoluer dans l'avenir pour s'ajuster à la réalité. C'est ainsi, par exemple, que les orientations générales qu'il contient quant aux futures relations internationales d'un Québec indépendant, en particulier en ce qui concerne la défense, devront être adaptées aux réalités internationales telles qu'elles se trouveront au moment de l'indépendance.

Si l'on veut absolument accoler une étiquette à notre programme, on pourrait le qualifier de « social-démocrate ». Des partis sociaux-démocrates ont été ou sont au pouvoir dans plusieurs démocraties occidentales, et non les moindres: par exemple, en Suède, en Grande-Bretagne, en Allemagne occidentale et dans certaines provinces canadiennes. Il n'y a cependant pas de modèle unique de social-démocratie. Chaque programme de gouvernement doit correspondre aux besoins et aspirations, mais aussi aux moyens et possibilités de chaque peuple. Il doit tenir compte des forces économiques réelles, du contexte et de la conjoncture internes et internationaux.

Notre modèle de développement socio-économique repose sur le respect de la personne, sur la participation et l'information des individus et des groupes, sur leur implication quant aux décisions qui les concernent. Nous voulons des citoyens responsables. C'est pourquoi, lors de la formation du Cabinet, j'ai créé un poste nouveau de ministre d'État à la réforme parlementaire, dont la tâche sera d'améliorer le fonctionnement de nos institutions démocratiques.

Nous préconisons une diminution des disparités entre régions et groupes sociaux, une certaine décentralisation administrative, un appareil gouvernemental plus efficace et plus humain. Nous avons également mis l'accent sur l'intégrité de l'administration publique. À ce sujet, j'ai déjà émis, à l'adresse des membres du Conseil des ministres, des directives sur les conflits d'intérêt qui sont les plus sévères que je connaisse, puisqu'elles forcent chacun d'entre eux à vendre toutes les actions de compagnies publiques dont ils pourraient être détenteurs. Nous entendons surtout instaurer un climat social plus sain, notamment en ce qui concerne les relations de travail. Les principaux agents économiques, tant patronaux que syndicaux, nous ont déjà exprimé leur confiance et offert leur collaboration. Deux mois seulement après notre accession au pouvoir, une nouvelle paix sociale commence à régner au Québec. Par des mécanismes de concertation entre le gouvernement et ses partenaires, nous tenterons au cours des prochains mois d'assurer et de consolider cette paix en élaborant ensemble les objectifs de notre développement, le rythme de notre croissance et la répartition de nos richesses.

Déjà le gouvernement a accepté le principe d'un sommet économique devant se tenir au cours du printemps prochain.

Notre programme comprend la mise en place de plusieurs mesures nouvelles. Nous en avons soigneusement choisi quelques-unes au cours de la dernière campagne électorale pour en faire des engagements formels. Ces engagements nécessitent peu de déboursés supplémentaires et s'appliqueront graduellement. C'est d'ailleurs la façon dont nous entendons agir dans tous les domaines. La situation économique et financière du Québec et

de la plupart des pays occidentaux est particulièrement difficile. Comme je l'ai dit il y a une dizaine de jours aux étudiants de l'Université de Montréal, le Québec doit apprendre à vivre selon ses moyens.

Au chapitre du budget, c'est par un réaménagement des priorités et des réformes administratives que nous réaliserons nos projets et non par de vastes et coûteux programmes, source d'une croissance démesurée de la bureaucratie gouvernementale. C'est pour atteindre cet objectif que, dès la formation du Cabinet, j'ai choisi d'innover en créant, au sein même du gouvernement, un Comité des priorités, qui favorisera une prise des décisions plus rationnelle.

Il nous semble essentiel pour l'économie québécoise de pratiquer l'autorégulation des dépenses publiques en évitant de considérer les marchés financiers étrangers comme des sources inépuisables. Les entreprises et les contribuables québécois sont suffisamment taxés. Nous ne songeons pas à leur imposer de nouvelles charges fiscales, ni à mettre en danger la capacité concurrentielle de nos entreprises. C'est pourquoi la croissance de nos dépenses doit être ajustée à l'augmentation normale de nos revenus fiscaux.

Bien sûr, nous aurons à retourner sur les marchés financiers québécois, canadiens et étrangers pour contracter des emprunts. Nous voulons cependant surveiller de très près le taux de croissance de nos emprunts. Nous éviterons les dépenses somptuaires, genre Jeux olympiques, et mettrons l'accent sur des projets productifs, essentiels et autant que possible créateurs d'emplois.

À cet égard, vous savez que l'Hydro-Québec poursuit actuellement de vastes projets de développement de nos ressources hydro-électriques encore inexploitées. En cette ère de rareté de l'énergie, il est naturel que le Québec fasse un effort particulier pour développer au maximum ses propres ressources énergétiques. Étant donné qu'à titre de ministre des Richesses naturelles, j'ai été personnellement mêlé de près à la naissance de l'Hydro-Québec telle que nous la connaissons aujourd'hui, je suis heureux de constater que la communauté financière américaine a reconnu la compétence de sa gestion et a toujours accepté de supporter financièrement ses projets. Je suis certain que cet appui va se continuer dans l'avenir.

En ce qui concerne notre développement économique, il y a eu trop longtemps chez nous un curieux sentiment selon lequel notre économie ne pouvait être développée que par les autres. Cette attitude néfaste laisse croire que le Québec n'est qu'une réserve commode de matières premières pour les entreprises étrangères; elle entraîne la passivité et la dépendance. Nous voulons au contraire jouer un rôle actif et orienter davantage notre développement. À trop compter sur les autres, on en vient à ne plus compter sur soi-même. Or, nous croyons profondément au potentiel et aux capacités de développement de notre peuple, de nos travailleurs, de nos entrepreneurs et de nos épargnants.

Cela ne signifie pas que nous fermons la porte aux investissements étrangers. Bien au contraire, il est évident que le Québec a besoin d'investissements, de capitaux et de technologie, tout autant domestiques qu'extérieurs. Le gouvernement du Parti québécois reste ouvert aux entreprises étrangères pourvu qu'elles respectent nos particularités culturelles et linguistiques, ce qui est l'exigence normale de toute société qui se respecte.

Quant aux limitations des investissements étrangers, nous nous sommes efforcés de définir, sous la forme d'un code d'investissements, les principes de base d'une politique par secteur. À cet égard, nous n'avons guère confiance au système de tamisage mis en place par le gouvernement canadien et connu sous le nom de FIRA. À un tel système de « cas par cas », ouvert au marchandage et imprévisible quant à ses résultats, nous préférons une approche sectorielle où les investisseurs étrangers connaîtraient à l'avance les secteurs qui leur sont ouverts et ceux qui leur sont entièrement ou partiellement fermés.

Parmi ces derniers, nous avons déjà mentionné quelques cas qui nous apparaissaient « aller de soi » dans des secteurs aussi névralgiques que la gestion bancaire et les entreprises, média d'information, éditions etc., qui ont un impact direct sur notre développement culturel. Inutile de dire qu'il s'agit là surtout d'une politique qui trouvera son application lorsque l'indépendance nous en aura donné les instruments nécessaires.

Comme perspective d'ensemble, nous croyons que c'est plein de bon sens, et que sa mise en œuvre dotera le Québec d'un guide réaliste dans ce domaine crucial.

Quant à la prise en charge d'entreprises directement par l'État au moyen de nationalisation, il n'en est nullement question dans notre programme. À une exception près, celle de l'exploitation et de la transformation de l'amiante, dans la mesure où nous devrions avoir recours à cette ultime solution pour tirer pleinement profit de notre situation privilégiée à l'égard de la concurrence internationale. Il n'est pas question de nationalisation dans d'autres domaines miniers, tel le fer ou le cuivre, ni dans le secteur de l'aluminium, pas plus que dans celui de la transformation du bois. Ce que nous voulons cependant récupérer, c'est le contrôle et la gestion de nos ressources forestières, pour assurer une plus grande rationalité des approvisionnements. Nos membres, réunis en congrès, ont même, dans un secteur aussi vital et public que celui du téléphone, rejeté en grande majorité une résolution proposant de nationaliser les compagnies privées existantes.

Notre gouvernement n'est donc pas hostile aux capitaux étrangers et n'a pas l'intention de lutter contre l'entreprise privée. Le Parti québécois a adopté une approche pragmatique le recours à l'entreprise publique n'est pas pour nous un principe général d'ordre idéologique, il est un moyen à utiliser avec précaution quand les circonstances concrètes démontrent clairement que ce recours est indiqué.

Ces interventions suivront le modèle déjà bien établi par notre Société générale de financement, et nos autres sociétés d'État. Elles permettront d'associer le gouvernement québécois et les capitaux privés, aussi bien autochtones qu'étrangers, à de grands projets d'investissement. C'est ainsi que récemment, notre sidérurgie SIDBEC s'est associée à U.S. Steel et à British Steel pour lancer le projet de Fire Lake, qui nécessitera des investissements de \$ 545 000 000. Ou encore que notre Société générale de financement s'est associée à une société canadienne, B.C. Forest, et à une société française pour construire à Saint-Félicien, une usine de pâtes et papiers de quelque \$ 300 000 000.

Et je ne parle pas de SOQUEM, que j'ai créée en 1965, pour développer notre secteur minier et qui s'est associée à des dizaines d'entreprises, avec disons-le fièrement, de plus en plus de succès.

Bref, nous voulons construire au Québec une société et un milieu qui conviennent à notre originalité et à notre goût. Cela ne signifie pas que nous rejetions les valeurs sociales, les structures économiques ou les institutions politiques propres au milieu nord-américain. Quel que soit le statut du Québec, celui-ci sera toujours le voisin du Canada et des États-Unis. Nous tenons absolument aux liens de coopération et d'amitié avec ces voisins. Ils nous sont imposés tant par l'histoire et la géographie que par des intérêts complémentaires et des échanges nombreux et variés. Votre grand pays est issu d'un mouvement d'affirmation collective semblable à celui qui anime présentement le Québec. Il nous paraît normal d'attendre de vous compréhension et sympathie.

Enfin, je voudrais souligner le fait que notre nouveau gouvernement comprend plusieurs personnes qui ont une solide expérience administrative et parlementaire. L'équipe qui vient d'être portée au pouvoir au Québec est pleinement consciente de toutes les exigences auxquelles elle fait face. Ces exigences sont souvent contradictoires, ce qui ne facilite pas les choses. Les citoyens réclament des services dont on ne peut pas nier qu'ils soient nécessaires. En même temps, il faut faire correspondre le volume des dépenses publiques aux moyens de notre économie; et, en outre, prendre soin que, ce faisant, l'on combatte quand même le chômage et les inégalités personnelles et régionales. Dans tout cela, il y a une sorte de quadrature du cercle. Je me console un peu en pensant que tous les gouvernements sont dans le même cas, mais c'est là une bien piètre consolation.

Si on tient compte de notre détermination et du sens des réalités dont nous voulons faire preuve, si on tient compte également du caractère éminemment démocratique de notre parti politique, de la qualité des hommes en place, de l'esprit positif et raisonnable avec lequel nous abordons l'exercice de nos responsabilités, des potentialités économiques québécoises que vous connaissez bien, en somme si on observe et mesure tous ces facteurs, je me permettrais de dire que nous n'avons pas le droit de ne pas réussir.